

# À Notre-Dame-des-Landes, nous protégeons le vivant et notre futur durablement

En soutenant la résistance<sup>1</sup> au bétonnage de Notre-Dame-des-Landes et ailleurs contre les projets démesurés, **les Ami.e.s de la Conf'** défendent un autre imaginaire du développement, celui qui consiste à préserver et défendre le vivant, la vie des paysans et des habitants d'un espace naturel unique.

Soutenir une alternative à l'aménagement d'un nouvel aéroport, c'est envisager notre avenir, celui de notre environnement et des générations futures débarrassées des lobbies des constructeurs, industriels et autres aménageurs qui pillent nos sols, nos ressources naturelles et détruisent les écosystèmes.

Si nous contestons la pertinence de certains grands projets d'infrastructures comme la ligne ferroviaire grande vitesse entre Lyon et Turin, le barrage de Sivens (Tarn), le village artificiel de Roybon (Isère), les aménagements autoroutiers de la GCO (Strasbourg) et l'A45 (Rhône-Loire), le gigantesque centre commercial Europacity en Île-de-France, c'est que nous mettons en doute la consistance des dossiers quant aux coûts, pollutions et autres destructions qu'ils induisent et la (fausse) démocratie qui les instrumentalise.

De même, l'industrialisation accélérée de l'agriculture éloigne chaque jour un peu plus cette dernière des citoyens-consommateurs et condamne la population paysanne sacrifiée<sup>2</sup> sur l'autel de la concurrence et du libre-échange ; les fermes-usines sont devenues le symbole de cette fuite en avant du système capitaliste productiviste.

La disparition programmée de la communauté paysanne rejoint l'écocide<sup>3</sup> dirigé par les puissances économiques et politiques qui s'illustre aujourd'hui par la surexploitation du travail et des ressources naturelles, l'artificialisation des sols au mépris de notre propre souveraineté alimentaire, c'est-à-dire notre capacité à nous nourrir, reliée à notre dépendance nourricière au sol.

## Les sols, un bien commun à sauver / Paysan, un métier d'intérêt général

La dégradation des terres et la confiscation du vivant (semences) s'accompagne d'une ruée sur les terres dont l'accaparement massif de terres arables dans un contexte d'emballage climatique qui nécessite la séquestration du carbone (donc de la biomasse) dans les sols.

L'urgence est à organiser mondialement la sécurité des sols pour contenir la désertification, l'érosion, la salinisation, les pertes de fertilité, les contaminations et pollutions et l'implosion de la biodiversité des sols.

Aujourd'hui, la biodiversité recule sous les effets conjugués de l'imperméabilisation des sols avec le béton, le bitume, le compactage, la multiplication des coupures des milieux naturels. Pourtant, la gestion des sols et de la végétation terrestre constitue un levier très fort dans la lutte contre le réchauffement climatique et donc pour l'offre de nourriture ; il faut donc multiplier les modalités d'accès aux droits d'usages des terres !

Le combat pour l'agriculture paysanne et la voie agroécologique suivie par les paysans-zadistes de la zone à défendre dans cette période de menace d'évacuation de la « ZAD » de Notre-Dame-des-Landes nous rendent encore plus déterminés et prêts à désobéir et à la défendre.

Nous serons là pour enterrer définitivement ce projet d'aéroport climaticide et néfaste pour l'emploi. Zéro m<sup>2</sup> de béton et de bitume supplémentaire !

**Sauvons les terres nourricières et celles et ceux qui les travaillent, il en va de notre avenir alimentaire!**



Bagnolet, le 2 novembre 2016

<http://www.lesamisdelacnf.org/>

Membre de la Coordination des Opposants à l'aéroport NDDL

1 Comités de soutien à la lutte de Notre-Dame-des-Landes <http://comites-ndl.blogspot.fr/>

2 *Le sacrifice des paysans-une catastrophe sociale et anthropologique*- par Pierre Bitoun et Yves Dupont [Ed. L'échappée](#)

3 Selon Polly Higgins, avocate britannique, « l'écocide est la dégradation partielle ou totale d'un écosystème, provoquée par l'homme ou par d'autres causes, et qui diminue de façon importante la jouissance d'un territoire par ses habitants. ».